

NOVEMBRE 2022



pharmacy
.brussels

INFO OT

Rédaction : Chantal Breuer
Merci à l'APB

Table des matières

NOUVELLE LISTE « D » DES 19 CPAS AU 01/11/2022.....	3
TESTING COVID - STRATÉGIE ADAPTÉE & ATTESTATIONS D'ABSENCE.....	4
BONS DE STUPEFIANTS - NOUVELLE PROCEDURE (01/2023)	4
GÉLULES PRÉFABRIQUÉES DE CARBONATE DE CALCIUM.....	5
TARIFICATION CPAS - RAPPEL.....	5
INFORMATIONS TARIFICATION - RAPPEL.....	6
TRAJET DE SOINS DIABETE – RAPPEL.....	6
MODIFICATIONS DES MODALITÉS DE REMBOURSEMENT (SOURCE APB).....	7
Recherche d'emploi.....	10
PHARMACIENS.....	10
ASSISTANTS PHARMACEUTICO-TECHNIQUE.....	10
Offres d'emploi.....	10
Pharmacies à remettre.....	12
Candidats repreneurs.....	13

NOUVELLE LISTE « D » DES 19 CPAS AU 01/11/2022

En attendant la communication officielle de Brulocalis, nous tenons à vous informer des mises à jour de la liste des médicaments D au 1^{er} novembre 2022.

La nouvelle liste complète ainsi que le règlement seront consultables sur le site internet www.medicamentsd.brussels

Le résumé ci-dessous vous permettra de survoler d'un coup d'œil les **principaux changements en vigueur au 1^{er} novembre 2022**. Il n'y aura plus d'édition d'une version papier, celle-ci étant trop rapidement obsolète.

MÉDICAMENTS SUPPRIMÉS AU 01/11/2022	RAISON DE LA SUPPRESSION
PHYSIOMER normal, strong jet et sinus	Suppression en faveur des alternatives moins chères
FLUOR SMB gouttes	Suppression car pas d'indication pour l'usage systémique de fluorure (CBIP)
VORTEX	Suppression en raison du prix
+ de nombreux produits hors marché	

MÉDICAMENTS AJOUTÉS AU 01/11/2022
DAFLON 30 compr
BUSCOPAN 20 mg
NAVALIT
PLENVU, EZICLEN, LAVEMENT AU PHOSPHATE, LAXAVIT (boite de 3), LAXOBERON
TRIANAL crème, TRIANAL suppo
PROTASERENE, DUTASTERIDE, COMBINAISON TAMSULOSINE / DUTASTERIDE (les génériques les moins chers)
ZIRORPHAN, TOULARYNX DEXTRO FORTE 15MG/5ML 160ML (sur prescription médicale), TOULARYNX THYM, TOULAKIDS
LYSOMUCIL 600 – 10 compr
AERINAZE, CIRRUS
PHYSIOLOGICA 40 amp., PHYSIOLOGICA 50 + 10 amp, PHYSIOLOGICA ISOTONIQUE, PHYSIOLOGICA HYPER
PHYSIOLOGICA SEPTINASAL (Thym, Cu et Glycérol)
RHINOSEL 100ml
Toutes les spécialités à base unique de paracétamol 500mg et 1g en comprimés, comprimés effervescents ou sachets, conditionnements de maximum 32 comprimés (à l'exception du Dafalgan comprimés, Lemsip et Perdolan comprimés)
CIRCADIN, LASEAXAN
ALGOSTASE NF (paracétamol + caféine)
EFFUELDA (vaccin influenza quadrivalent remboursable pour les patients de 60 ans et plus)
BOOSTRIX POLIO, IMOVAX POLIO, APEXXNAR, TRIAXIS POLIO, HEXYON
VISTA B12
FULTIUM 800IE, FULTIVIT 3200IE, DEFEDIOL
NEO CUTIGENOL 90 et 150 gr (mais privilégier les préparations magistrales)
COLLUTABS comprimés à sucer, COLLUDOL spray, MEDICA spray lemon (enfants à partir de 30 mois)

TESTING COVID - STRATÉGIE ADAPTÉE & ATTESTATIONS D'ABSENCE

Attestation d'absence pour l'école

Lorsque vous testez des enfants de plus de 6 ans, **vous pouvez désormais imprimer une preuve de test rapide positif qui pourra servir d'attestation d'absence pour l'école.**

Pour ce faire, il vous suffit :

- d'imprimer au format PDF l'e-Form disponible dans votre soft et que vous transmettez à FarmaFlux à l'issue du test réalisé;
- de cocher la case prévue pour indiquer que le test rapide réalisé par le patient est positif;
- de signer et d'apposer votre cachet sur le document. A défaut, il ne pourra pas être considéré comme une attestation d'absence valable pour l'école.

Un certain nombre d'entre vous impriment déjà de façon systématique l'e-Form pour leurs patients, indépendamment du résultat du test. En cas de résultat négatif, vous pouvez donc aussi cocher désormais la **case** ad hoc.

Mais attention, ceci n'en fait pas une preuve valide de résultat négatif. Les personnes qui ont besoin d'une preuve de test négatif doivent toujours télécharger et soumettre le certificat de test COVID européen suivant la procédure habituelle.

A noter: le document que vous imprimez n'est utilisable que pour des enfants en tant qu'attestation d'absence à l'école. Les adultes ayant besoin d'un certificat d'absence pour leur travail ou pour une autre raison (annulation d'un voyage, par exemple) doivent toujours contacter leur médecin.

Retrouvez dans la toolbox **Info Corona** du site web de l'APB, un résumé des principales modalités en vigueur concernant les tests antigéniques rapides en pharmacie.

BONS DE STUPEFIANTS - NOUVELLE PROCEDURE (01/2023)

L'AFMPS travaille activement à un système numérique qui remplacera les **bons de stupéfiant** en papier. Ce système est prévu pour enregistrer aussi bien les livraisons/ventes que les réceptions/achats des produits actuellement échangés avec un bon de stupéfiant.

Objectif du nouveau système

- Économies de temps et de coûts
- Facilité d'utilisation
- Meilleure utilisation des données
- Détection de la consommation excessive
- Détection des pertes
- Obtention de données statistiques claires sur le trafic licite de substances stupéfiantes

Comment cela fonctionne-t-il ?

Les déclarations de transfert peuvent être transmises de trois manières :

1. Transmettre les déclarations une par une dans l'application web
2. Téléchargement en vrac via un fichier .csv dans l'application web
3. Interface REST (machine à machine) : le système s'intègre aux logiciels existants, c'est-à-dire que le logiciel de l'utilisateur communique avec le système sans intervention de l'utilisateur. Une interface REST (*representational state transfer*) est disponible à cet effet. REST est une technologie qui permet à une application logicielle de communiquer de manière assez simple avec un serveur offrant un service particulier. Très souvent, la norme http est utilisée à cette fin (GET, POST, etc.). Un cookbook est disponible (à demander au Team Stupéfiants) afin que les développeurs puissent l'utiliser pour intégrer le logiciel.

L'authentification dans le système se fera via eHealth/eID/itsme.

Calendrier

En raison de circonstances imprévues, la date initiale de lancement du 1^{er} novembre 2022 a été postposée.

L'AFMPS vérifie en interne si le 1^{er} janvier 2023 est réalisable. L'AFMPS vous fera parvenir une nouvelle communication en novembre. L'AFMPS insiste sur le fait que, **jusqu'à la transition vers le nouveau système, vous devez continuer à utiliser vos bons papier.**

GÉLULES PRÉFABRIQUÉES DE CARBONATE DE CALCIUM

La délivrance au patient et la facturation à l'INAMI de ces gélules en tant que préparation magistrale remboursée **constituent une double infraction, à la réglementation INAMI** (remboursement des préparations magistrales), d'une part, **et aux dispositions de santé publique relatives à la préparation magistrale** (AR sur les matières premières utilisées par les pharmaciens d'officine), d'autre part.

Les inspecteurs de l'AFMPS y seront attentifs lors de leurs prochains contrôles.

Indiqué en prévention de l'ostéoporose, le carbonate de calcium est l'une des substances actives les plus prescrites dans notre pays sous forme de préparation magistrale. Certaines sociétés mettent à la disposition des pharmaciens des gélules de carbonate de calcium préfabriquées en (très) grands conditionnements. Ces gélules ont le statut de complément alimentaire et ne peuvent dès lors **jamais être utilisées pour réaliser une préparation magistrale.**

Contrôles en vue

Lors de leurs prochains contrôles, les inspecteurs de l'AFMPS dresseront un PV en cas d'infraction constatée et en informeront l'INAMI. Outre les amendes qui pourraient être infligées par ces deux instances, une telle infraction peut également faire l'objet d'une sanction disciplinaire par l'Ordre des pharmaciens.

Rappelons qu'une **préparation magistrale est un médicament préparé en pharmacie sur la base d'une prescription médicale** établie pour un patient donné. L'honoraire perçu pour la réalisation de gélules magistrales englobe tant les gélules vides et les excipients prescrits ou nécessaires à la réalisation de la préparation magistrale que la préparation de la masse et sa répartition.

Rappelons également que **les documents de préparation (fiches de pesées) doivent pouvoir être présentés lors d'une inspection**, et ce, pour chaque préparation effectuée dans la pharmacie, et que la conformité des matières premières doit être contrôlée avant leur incorporation dans une préparation magistrale.

TARIFICATION CPAS - RAPPEL

Afin de nous permettre d'effectuer une tarification optimale de vos ordonnances CPAS nous vous demandons de nous transmettre les données à encoder, à l'aide de CNK dans la marge, via des BVAC joints, ou encore mieux, sous forme d'un **listing CPAS imprimé et classé par numéro d'ordonnance** (pas par patient comme dans le cas d'une facture !). Cela nous permet lors de la tarification de vos ordonnances de les suivre sur le registre afin d'être sûr de tarifier les bons médicaments aux bons prix.

N'oubliez pas de nous **transmettre les copies des réquisitoires ou bons délivrés par le CPAS**, dans le cadre d'une prise en charge exceptionnelle, **ou à défaut d'indiquer sur la prescription qu'une autorisation du CPAS existe** pour ce produit.

Lorsque vous effectuez une délivrance CPAS sur base d'une **prescription électronique** dont la preuve de prescription électronique en papier manque, et qui ne comporte **pas de tarification INAMI**, transmettez-nous un **BVAC qui reprend les spécialités délivrées**. Les versions électroniques de ces prescriptions ne sont pas disponibles dans notre logiciel.

Besoin d'étiquettes CPAS ? Contactez-nous, les chauffeurs n'en n'ont plus dans leur voiture. Nous vous les ferons parvenir lors du passage suivant.

INFORMATIONS TARIFICATION - RAPPEL

POLICE FEDERALE

Contrairement à certaines rumeurs, il faut TOUJOURS une ordonnance blanche (INAMI) ET un duplicata bleu (formulaire de la police fédérale).

Sans le document bleu, nous ne pouvons pas effectuer la tarification de la police fédérale.

SMM (Service Médical Militaire)

Il faut TOUJOURS les deux documents JAUNES pour permettre une double facturation INAMI / SMM

Pour toute question, ou pour l'envoi de documents, nous vous demandons d'utiliser **l'adresse mail : team@pharmacy.brussels**

TRAJET DE SOINS DIABETE – RAPPEL

Les patients suivant un **trajet de soins diabète de type 2 ont droit au remboursement du matériel d'autogestion** (tigettes, lancettes et glucomètre), **mais uniquement à condition qu'ils entament ou suivent déjà un traitement à l'insuline ou avec un incrétino-mimétique.**

C'est le **prescripteur qui reste responsable du respect des conditions.**

La délivrance d'un **glucomètre** n'est remboursée que tous les 3 ans et nécessite une **attestation de l'éducateur en diabétologie**, à joindre à la prescription.

- Contrôlez les mentions sur la prescription.
- Contrôlez si le prescripteur est un médecin généraliste agréé : 3 derniers chiffres n° INAMI 003, 004, 005, 006, 007 ou 008

Mention sur la prescription	Attestation éducateur	Délivrance par ordonnance	Période	
Glucomètre, tigettes & lancettes (ou Start Kit) « trajet de soins » ou « TSD »	OUI	3 X 50 tigettes 100 lancettes 1 glucomètre OU Start kit	6 mois 6 mois 3 ans 3 ans	+ attestation de l'éducateur
Tigettes & lancettes (ou Kit de suivi) « trajet de soins » ou « TSD »	NON	3 X 50 tigettes 100 lancettes OU Kit de suivi	6 mois	
Glucomètre « trajet de soins » ou « TSD »	OUI	1 glucomètre	3 ans	+ attestation de l'éducateur
Glucomètre, tigettes & lancettes (ou Start Kit) « programme éducation et autogestion »	NON	2 X 50 tigettes 100 lancettes 1 glucomètre OU Start kit	1 an 1 an 3 ans 3 ans	
Tigettes & lancettes (ou Kit de suivi) « programme éducation et autogestion »	NON	2 X 50 tigettes 100 lancettes OU Kit de suivi	1 an	
Glucomètre « programme éducation et autogestion »	NON	1 glucomètre	3 ans	

Le remboursement du matériel pour le diabète de **type 1** est réglé par la **convention diabète**. Ces patients reçoivent leur matériel à **l'hôpital**.

MODIFICATIONS DES MODALITÉS DE REMBOURSEMENT (SOURCE APB)

Les spécialités suivantes sont remboursables au chapitre I à partir du 1^{er} novembre 2022 :

CRIT	CNK	DÉNOMINATION		PP	BR	ACTIF	VIPO
B-243	4582433	CLOPIDOGREL AB 75 mg 28 comp	G	7,85	7,85	1,05	0,63
B-243	4582441	CLOPIDOGREL AB 75 mg 30 comp	G	8,07	8,07	1,13	0,68
B-243	4582458	CLOPIDOGREL AB 75 mg 84 comp	G	14,06	14,06	3,17	1,90
B-243	4582466	CLOPIDOGREL AB 75 mg 90 comp	G	14,71	14,71	3,39	2,04
B-243	4582474	CLOPIDOGREL AB 75 mg 98 comp	G	15,64	15,64	3,71	2,22
B-243	4582482	CLOPIDOGREL AB 75 mg 100 comp	G	15,83	15,83	3,77	2,26
B-21	4630216	COVERSYL 10mg (Orifarm) 90 comp	R	35,99	35,99	9,39	5,58
B-83	4630190	MEDROL A 16 mg (Orifarm) 50 comp	R	18,79	18,79	4,79	2,87
B-262	4609400	PREGABALIN AB 150 mg 28 capsules	G	12,71	12,71	2,71	1,63
B-262	4570198	PREGABALIN AB 150 mg 56 capsules	G	17,81	17,81	4,45	2,67
B-262	4570180	PREGABALIN AB 150 mg 200 capsules	G	61,30	61,30	15,00	9,12
B-262	4609384	PREGABALIN AB 25 mg 100 capsules	G	12,70	12,70	2,70	1,62
B-262	4609418	PREGABALIN AB 300 mg 28 capsules	G	24,12	24,12	6,59	3,92
B-262	4570206	PREGABALIN AB 300 mg 56 capsules	G	32,76	32,76	8,63	5,13
B-262	4570214	PREGABALIN AB 300 mg 200 capsules	G	88,04	88,04	15,00	9,90
B-262	4570156	PREGABALIN AB 75 mg 14 capsules	G	7,58	7,58	0,95	0,57
B-262	4609392	PREGABALIN AB 75 mg 28 capsules	G	12,18	12,18	2,53	1,52
B-262	4570164	PREGABALIN AB 75 mg 56 capsules	G	13,43	13,43	2,96	1,77
B-262	4570172	PREGABALIN AB 75 mg 200 capsules	G	36,32	36,32	9,47	5,63
B-41	4622460	TOTALIP 20mg (Orifarm) 100 comp	G	23,64	23,64	6,48	3,86

Les spécialités suivantes sont remboursables au chapitre IV, moyennant autorisation du médecin conseil à durée limitée – type b (code ‘?’ au Tarif) à partir du 1^{er} novembre 2022 :

CRIT	CNK	DÉNOMINATION		PP	BR	ACTIF	VIPO
A-50	4580767	ELOCTA 2000 IE (Abacus) 1 ser prérempl. 3 ml sol pur inject.		1522,14	1522,14	0,00	0,00
A-50	4502076	ESPEROCT 1000 IU (ABACUS) 1 flacon inject. 1000 IU pdr sol pour inject.		765,99	765,99	0,00	0,00
A-50	4502084	ESPEROCT 500 UI (Abacus) 1 flacon inject. 500 IU pdr sol pour inject.		387,90	387,90	0,00	0,00

Les spécialités suivantes sont remboursables au chapitre IV, moyennant autorisation du médecin conseil à durée illimitée – type d (code ‘?’ au Tarif) à partir du 1^{er} novembre 2022 :

CRIT	CNK	DÉNOMINATION		PP	BR	ACTIF	VIPO
A-5	4609400	PREGABALIN AB 150 mg 28 capsules	G	12,71	12,71	0,00	0,00
A-5	4570198	PREGABALIN AB 150 mg 56 capsules	G	17,81	17,81	0,00	0,00
A-5	4570180	PREGABALIN AB 150 mg 200 capsules	G	61,30	61,30	0,00	0,00

CRIT	CNK	DÉNOMINATION		PP	BR	ACTI	VIPO
A-5	4609384	PREGABALIN AB 25 mg 100 capsules	G	12,70	12,70	0,00	0,00
A-5	4609418	PREGABALIN AB 300 mg 28 capsules	G	24,12	24,12	0,00	0,00
A-5	4570206	PREGABALIN AB 300 mg 56 capsules	G	32,76	32,76	0,00	0,00
A-5	4570214	PREGABALIN AB 300 mg 200 capsules	G	88,04	88,04	0,00	0,00
A-5	4570156	PREGABALIN AB 75 mg 14 capsules	G	7,58	7,58	0,00	0,00
A-5	4609392	PREGABALIN AB 75 mg 28 capsules	G	12,18	12,18	0,00	0,00
A-5	4570164	PREGABALIN AB 75 mg 56 capsules	G	13,43	13,43	0,00	0,00
A-5	4570172	PREGABALIN AB 75 mg 200 capsules	G	36,32	36,32	0,00	0,00
A-45	4622460	TOTALIP 20mg (Orifarm) 100 comp	G	23,64	23,64	0,00	0,00
A-45	4622460	TOTALIP 20mg (Orifarm) 100 comp	G	23,64	23,64	0,00	0,00
A-45	4622460	TOTALIP 20mg (Orifarm) 100 comp	G	23,64	23,64	0,00	0,00
A-45	4622460	TOTALIP 20mg (Orifarm) 100 comp	G	23,64	23,64	0,00	0,00

L'INAMI nous informe que la spécialité suivante est remboursable au chapitre IV, moyennant autorisation du médecin conseil à durée limitée – type type 'e' (code 'E' dans le Tarif) à partir du 1er novembre 2022 :

CRIT	CNK	DÉNOMINATION		PP	BR	ACTIF	VIPO
A-120	4565875	PRALUENT 300 mg 3 stylos préremplis 2 mL solution injectable 150 mg/mL	T	1435,44	1435,44	0,00	0,00

Les spécialités suivantes sont remboursables au chapitre IV, moyennant autorisation du médecin conseil à durée limitée – type type 'e' (code 'E' dans le Tarif) à partir du 1er novembre 2022 :

CRIT	CNK	DÉNOMINATION		PP	BR	ACTIF	VIPO
B-371	4354957	ADTRALZA 150 mg 4 ser. préremp. 1 mL sol pour inject.	T	1272,89	1272,89	12,10	8,00
B-255	3786316	AMGEVITA 20 mg 1 ser. préremp. 0,4 mL sol pour inject. 50 mg/mL		132,20	132,20	12,10	8,00
B-255	3786316	AMGEVITA 20 mg 1 ser. préremp. 0,4 mL sol pour inject. 50 mg/mL		132,20	132,20	12,10	8,00
B-281	3613031	BENEPALI 25 mg ser. préremp. 0,51 mL sol pour inject. 49 mg/mL		254,36	254,36	12,10	8,00
B-281	3518362	BENEPALI 50 mg/ml 12 styl. préremp. 1 ml sol pour inject., 50 mg/ml		1463,66	1463,66	12,10	8,00
B-281	3518354	BENEPALI 50 mg/ml 12 ser. préremp. 1 ml sol pour inject. 50 mg/ml		1463,66	1463,66	12,10	8,00
B-281	3456688	BENEPALI 50 mg/ml 4 styl. préremp. 1 ml sol pour inject. 50 mg/ml		503,33	503,33	12,10	8,00
B-281	3456696	BENEPALI 50 mg/ml 4 ser. préremp. 1 ml sol pour inject. 50 mg		503,33	503,33	12,10	8,00
B-227	4636288	DIMETHYL FUMARATE NEURAXPHARM 120 mg 14 caps.	G	96,11	96,11	12,10	8,00
B-227	4636304	DIMETHYL FUMARATE NEURAXPHARM 240 mg 168 caps.	G	1045,22	1045,22	15,00	9,90
B-227	4636296	DIMETHYL FUMARATE NEURAXPHARM 240 mg 56 caps.	G	354,96	354,96	12,10	8,00
B-248	4178919	HULIO 40mg (Abacus) 2 styl. préremp. 0,8 mL sol pour inject., 50 mg/mL		499,39	499,39	12,10	8,00
B-248	4180246	HULIO 40mg (Abacus) 6 styl. préremp. 0,8 mL sol pour inject. 50 mg/mL		1478,46	1478,46	12,10	8,00
B-255	3790235	HULIO 40mg/0,8mL 2 injectieflacons 0,8 mL sol pour inject. 50 mg/mL		499,39	499,39	12,10	8,00
B-248	3790235	HULIO 40mg/0,8mL 2 injectieflacons 0,8 mL sol pour inject. 50 mg/mL		499,39	499,39	12,10	8,00
B-248	3953585	HUMIRA 40 mg/0,4 mL (Abacus) 2 ser. préremp. 0,4 mL sol pour inject. 100 mg/mL		499,39	499,39	12,10	8,00

CRIT	CNK	DÉNOMINATION		PP	BR	ACTIF	VIPO
B-248	3748811	IMRALDI 40 mg 2 styl. préremp. 0,8 mL sol pour inject. 50 mg/mL		499,39	499,39	12,10	8,00
B-248	3739406	IMRALDI 40 mg 2 ser. préremp. 0,8 mL sol pour inject.		499,39	499,39	12,10	8,00
B-248	3748803	IMRALDI 40 mg 6 styl. préremp. 0,8 mL sol pour inject. 50 mg/mL		1478,46	1478,46	12,10	8,00
B-248	3739398	IMRALDI 40 mg 6 ser. préremp. 0,8 mL sol pour inject. 50 mg/mL		1478,46	1478,46	12,10	8,00
B-255	4521084	JYSELECA 200 mg (Abacus) 90 comp		2573,38	2573,38	15,00	9,90
B-281	4228433	NEPEXTO 25 mg 4 ser. préremp. 0,5 mL sol pour inject. 50 mg/mL		254,36	254,36	12,10	8,00
B-281	4229704	NEPEXTO 50 mg 12 styl. préremp. 1 mL sol pour inject. 50 mg/mL		1463,66	1463,66	12,10	8,00
B-281	4229696	NEPEXTO 50 mg 12 ser. préremp. 1 mL sol pour inject.		1463,66	1463,66	12,10	8,00
B-281	4229712	NEPEXTO 50 mg 4 styl. préremp. 1 mL sol pour inject. 50 mg/mL		503,33	503,33	12,10	8,00
B-281	4229688	NEPEXTO 50 mg 4 ser. préremp. 1 mL sol pour inject. 50 mg/mL		503,33	503,33	12,10	8,00
A-34	3645165	VELTASSA 16,8g 30 sachets 16,8 g pdr susp. orale		321,77	321,77	0,00	0,00
A-34	3645173	VELTASSA 8,4g 30 sachets 8,4 g pdr susp. orale		321,77	321,77	0,00	0,00

La spécialité suivante est remboursable au chapitre IVbis à partir du 1er novembre 2022 :

CRIT	CNK	DÉNOMINATION
B-92	4642393	CHORIOGONADOTROFINE 1000 IU FL INJ

Les spécialités suivantes sont supprimées du remboursement à partir du 1^{er} novembre 2022 :

CRIT	CNK	DÉNOMINATION
B-41	2795987	ATORVASTATIN SANDOZ 10 mg 98 comp
A-45	2795987	ATORVASTATIN SANDOZ 10 mg 98 comp
C-33	2350353	CHAMPIX 0,5 mg + 1 mg 25 comp
C-33	2647394	CHAMPIX 1 mg 140 comp
Cx-13	3189677	DAPHNE CONTINU 2 mg/0,035 mg 126 comp
Cx-13	3189685	DAPHNE CONTINU 2 mg/0,035 mg 273 comp
Cx-13	3189701	DAPHNE CONTINU 2 mg/0,035 mg 63 comp
B-250	3536240	ETORICOXIB SANDOZ 30 mg 28 comp
B-68	3906583	FEBUXOSTAT SANDOZ 120 mg 28 comp
B-68	3906575	FEBUXOSTAT SANDOZ 80 mg 28 comp
B-83	118125	MEDROL PAK 4 mg 21 comp
B-76	2953180	ROPINIROL SANDOZ 2 mg 84 comp
B-288	2172534	TAZKO 5 mg 28 comp
B-265	3209244	TOLTERODIN SANDOZ 4 mg 84 capsules
B-21	3736162	TRITACE 10 mg comp

Pour les baisses de prix veuillez-vous référer aux listes officielles sur le site web de pharmacy.brussels.

Recherche d'emploi

PHARMACIENS

01/2022	Après cessation d'activité comme titulaire, pharmacien cherche remplacements sur Bruxelles Contact : mohammedbenallal@hotmail.com ou 0488/67 90 08
01/2022	Pharmacien expérimenté et motivé cherche temps plein ou partiel. Contact : 0477690192

ASSISTANTS PHARMACEUTICO-TECHNIQUE

01/2022	Assistante indépendante: 18 ans de carrière - connaissance Greenock - flexible, dynamique, très bonne présentation. Région: Hainaut - Brabant Wallon . Contact : 0494/630585 ou e-mail: brezav@hotmail.com
---------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Offres d'emploi

11/2022	Pharmacie Engels à Laeken cherche pharmacien (statut employé) 3 jours par semaine dont le mercredi. Contact:02/427 81 30 ou 0477 677 072 ou anne-engels@hotmail.com
10/2022	PHARMACIEN TEMPS-PLEIN, WOLUWE-SAINT-LAMBERT L'ASBL Centre Pharmaceutique propose un poste de pharmacien temps-plein à partir de janvier 2023 pour compléter l'équipe (4 pharmaciens) de la pharmacie Hippocrate (Woluwe-Saint-Lambert). Sa proximité avec l'hôpital Saint-Luc et l'UCLouvain y rendent l'environnement de travail stimulant. Les soins pharmaceutiques, la collaboration interprofessionnelle et les nouveaux défis du métier sont au cœur du projet de l'ASBL. Intéressé ? Envoyez-nous votre CV et lettre de motivation ☐ Henri Marcq : phn.marcq@gmail.com
10/2022	La pharmacie Petillon à Auderghem/ Etterbeek est à la recherche : - d'un(e) pharmacien(ne) bilingue, équipe jeune, bonne rémunération (+ avantages extra légaux) , contrat durée indéterminée, jeunes diplômés sont également les bienvenus, Si cela vous intéresse, merci de me contacter par téléphone au 0478/205.000 ou par courriel: jo.trap@proximus.be
09/2022	Apotheek Grimbergen zoekt een enthousiaste apotheker m/v voor de nieuwe apotheek in Grimbergen. Profiteer van deze interessante opportuniteit om te werken in een uitdagende omgeving met de nadruk op verscheidene aspecten: - vanzelfsprekend: medicatie op voorschrift en OTC (een mooie lange OTC-wand) - kwalitatieve cosmetica met een leuke beleving - natuurproducten ° thuiszorg - meer toekomstgericht: testing (niet alleen covid) en vaccinatie - en nog meer. Wens je je te specialiseren in een bepaald domein, dan is daar met veel plezier ruimte voor. Aanvullende profielen maken een team immers sterk, interessant en uitdagend. Vol/halftijds, alles is bespreekbaar. Wij kijken al uit naar je komst – Contact: apotheekgrimbergen@gmail.com
08/2022	La pharmacie Petillon à Auderghem/ Etterbeek est à la recherche : - d'un(e) pharmacien(ne) bilingue, équipe jeune, bonne rémunération (+ avantages extra légaux) , contrat durée indéterminée, jeunes diplômés sont également les bienvenus, Si cela vous intéresse, merci de me contacter par téléphone au 0478/205.000 ou par courriel: jo.trap@proximus.be

08/2022	<p>Pharmacie proche de l'hôpital Bracops cherche pharmacien.ne 1/2 ou plein temps. Pharmacien(ne) adjoint(e) C'est une pharmacie de quartier et de passage, orientée soins pharmaceutiques,aroma, nutri, ... Salaire attractif, horaire à convenir. Jeune diplômé.e bienvenu.e. Contact : +32495145516 ou mail: novakapharma@outlook.com</p>
07/2022	<p>Pharmacie 1050 Bxl proximité quartier Châtelain, environnement agréable, cherche pharmacien(ne) adjoint(e) expérimenté(e) et motivé(e) ~30h/semaine pour compléter une équipe dynamique. Notions d'anglais indispensables. Contact : 0475/90.34.74</p>
07/2022	<p>Cherche Pharmacien(ne) Lieu : Ixelles, quartier Fernand Coq Vous travaillerez en collaboration avec les pharmaciens et assistantes. Votre profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous êtes diplômé en Sciences Pharmaceutiques ; • Vous disposez de minimum 2 ans d'expérience dans le secteur Pharmaceutique ; • Vous êtes flexible par rapport aux horaires, vous êtes disponible le samedi. • Vous avez un bon contact patient, vous êtes à l'écoute et empathiques ; • Vous contribuez à fournir une information de qualité aux patients. • Vous êtes responsable de la préparation des médicaments. • Vous êtes Francophone ou Néerlandophone avec connaissance de l'autre langue. <p>Nous offrons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CDI • Un salaire attrayant, avec divers avantages sociaux. • 38h/semaine • Du lundi au samedi • Chèque repas • 20 jours de congé <p>Date de début : au plus tôt Personne de contact: Amélie Diskeuve 0473/34.82.83 / pharmaciedurecif@dynaphar.be</p>
07/2022	<p>Pharmacie à Kraainem cherche un(e) pharmacien(ne) à temps plein et à durée indéterminée pour travailler avec une équipe dynamique. La connaissance du NI et/ou de l'anglais est un plus. Si vous êtes intéressé, prenez contact par téléphone ou par mail. Contact : 0477/97.20.14 (ou 476/64.12.64) ou eric.wils@dynaphar.be</p>
06/2022	<p>Nous recherchons un-e pharmacien-ne adjoint.e motivé-e pour compléter l'équipe dans l'une de nos officines située au cœur d'Ixelles. L'officine a été rénovée récemment et offre un agréable cadre de travail. L'équipe est dynamique et conviviale, prête à accueillir son ou sa nouvelle collègue ! Nous vous offrons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'opportunité dans une entreprise à taille humaine et d'exercer une fonction variée dans 2 officines en pleine croissance, au sein d'une équipe professionnelle, dynamique et motivée ! • Un cadre de travail agréable, très facilement accessible avec les transports en commun (train et tram). • Un contrat à temps plein ou partiel. Horaire à convenir. • Une rémunération attrayante. • Des avantages extra-légaux. • Une formation continue. <p>Date d'entrée en fonction : à discuter en fonction de vos disponibilités Intéressé-e ? Consultez l'offre complète sur https://www.pharmacie-ixelles.be/blog/une-pharmacienne-adjointe Envoyez votre CV par mail à l'attention de Madame Joëlle Antoine, propriétaire des pharmacies Buyl et Louise, à l'adresse pharmabuy1@gmail.com. Pour toute question, vous pouvez contacter Joëlle Antoine au 0486 31 82 21</p>

06/2022	Nous cherchons un(e) assistant(e) dynamique et motivé(e) pour compléter l'équipe , temps plein , pas de travail le samedi. Possibilité pour les jeunes diplômés. Pharmacie spécialisée dans les PMI/TUH. Nous cherchons quelqu'un pour les tâches administratives, les préparations, gestion des médicaments aux maisons de repos. Facilement accessible par transport en commun et par voiture. Pour plus d'info : apomeyers@hotmail.com
06/2022	Pharmacie Koekelberg cherche un(e) pharmacien(ne)-adjoint(e) pour compléter l'équipe. Si vous êtes intéressé(e), contactez-nous par mail à pharmenform@live.be

Pharmacies à remettre

11/2022	Quartier Montgomery - Pharmacie actuellement exploitée sous le régime forfaitaire : CA : € 300.000,00 (HTVA)- réel potentiel Clientèle : € 60.000,00 Mobiliers, aménagements /matériel :+/- € 20.000,00 Stocks : sous réserve vérification inventaire : +/- € 30.000,00 Modalités à convenir pour la location des locaux professionnels Contact: remisedemapharmacie@gmail.com
11/2022	Cession d'une pharmacie en personne physique sur la commune de Molenbeek Saint-Jean. Il s'agit d'une pharmacie de quartier et de passage. L'officine est entourée de plusieurs écoles, cabinets médicaux et de commerces de quartier. Le chiffre d'affaires est en constante évolution depuis son transfert. Loyer 640€(charges comprises). Chiffre d'affaires : 550.000 euros Contact : 0486/49.75.33 (avant 20h merci).
10/2022	Pharmacie présente un chiffre d'affaires d'approximativement 300.000 euros/an en constante augmentation. Située dans le quartier Madou. Contact: mamaghani.nina@gmail.com Tél : +32485993932
10/2022	Pharmacie située entre Schuman et Reyers avec un réel potentiel cherche son futur propriétaire enthousiaste et motivé.Contact : fc018440@skynet.be
06/2022	Pharmacie idéalement située sur une place très prisée d'Ixelles. CA 996k€. Réf 2022-02. Contacter le bureau comptable MBM PHARMA au 02/343.64.21 ou secretariat@mbm-groupe.be et demandez Mr. Wydock.
06/2022	Pharmacie située dans la région namuroise, dans une commune agréable et prisée, facile d'accès et proche de grands axes routiers. Réf. 2022-03 Contacter le bureau comptable MBM PHARMA au 02/343.64.21 ou secretariat@mbm-groupe.be et demandez Mr. Wydock
05/2022	Jolie pharmacie à remettre à Schaerbeek pour cause de problème de santé Chff d'affaire 200000€ - Prix 50000€ sans discuter - Curieux s'abstenir Contact : 0486.806.309
04/2022	Société comprenant 2 officines, au chiffre d'affaires de plus de 2Mln EUR de CA actuellement exploitées en société. Sa localisation stratégique à la sortie d'une station de métro lui assure une excellente visibilité. La société n'a aucune dette financière (bancaire). Plus d'informations sur le site https://mbm-groupe.be/pharmacies_a_remettre/ . Contacter le bureau comptable MBM PHARMA au 02/343.64.21 ou secretariat@mbm-groupe.be et demandez Mr. Wydock.
04/2022	Pharmacie à remettre dans le centre de Bruxelles. Chiffre d'affaires 1.200.000 Quartier fréquenté par une population d'origine variée. Comptabilité sérieuse par le service de comptabilité MBM obtenue sur demande Laissez votre message à l'adresse e-mail : pierreschaeff@hotmail.com
04/2022	Pharmacie de quartier à céder dans la région de Charleroi. CA +/- 550.000€ Contact : mgeudewert@deloitte.com ou GSM 0495/46.58.23

02/2022	Pharmacie très bien située à Ixelles. CA 1,2M EUR. Réf 2022-01. Plus d'informations sur le site https://mbm-groupe.be/pharmacies_a_remettre/ . Contacter le bureau comptable MBM PHARMA au 02/343.64.21 ou secretariat@mbm-groupe.be et demandez Mr. Wydock
01/2022	Pharmacie en société à remettre à JETTE (1090 Bruxelles) CA 1 million. Rez commercial à louer. Contacter Yannick Biot 0475/644961 ou y.biot@skynet.be
12/2021	Cession d'une pharmacie située à Molenbeek, près du canal. Chiffre en constante augmentation depuis la reprise il y a 4 ans. Le rez de chaussée est également à vendre avec l'officine. Si vous êtes intéressé, vous pouvez me joindre par mail à l'adresse mail pharmaciedutriangle@hotmail.com

Candidats repreneurs

Je suis à la recherche d'une officine à reprendre, avec un CA de plus de 1M sur la région de Bruxelles et alentours ainsi que dans le Brabant wallon. Contact : reprisepharm@outlook.be

Recherche officine à remettre autour de Bruxelles, dans le Brabant Wallon ou Flamand, avec un chiffre d'affaires de minimum 1 million d'euros. Contact: mb790432@proximus.be